L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GÉNÉRAL.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 MAI 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 13 MAI.

CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITÉ.

Le Conseil de la 1re Municipalité s'est réuni samedi soir pour discuter le rapport du comité spécial chargé de fixer le salaire des différens officiers.

Le premier article du rapport réduit le nombre des commissaires de sept à trois et leur assure un salaire annuel de $900. Cet article donne lieu à de longs débats puis est enfin adopté par 7 voix contre 6.

Le second article réglant les devoirs du wharfinger est adopté sans débat, section par section, à l'exception de celle qui interdit de laisser des colis sur la levée pendant plus de quarante-huit heures. Le Conseil adopte à la place de cette dernière section une ordonnance portant que tout colis ne pourra pas rester sur la levée pendant plus de trente-six heures.

L'article qui règle le salaire des officiers est pris ensuite en considération. Le comité spécial avait proposé de réduire la plupart des traitemens les plus élevés; le Conseil les a presque tous maintenus à l'ancien taux. Voici le chiffre: Recorder—$3 000; Trésorier, $2 200; député-Trésorier—$1 200; député du Contrôleur—$2,800; Commis du Recorder—$1,500; assistant-Commis—$900; Secrétaire du Conseil—$1,200; premier avocat—2,000; second avocat—$1,000; Sergent-d'Armes—$900; Surintendant des écoles publiques—$2,500; Wartinger—2000; Imprimeur—$2,500; Ingénieur des water-works—$1,000; Voyer—$2,000; dépuné-Voyer—$1,000; Gardien des cipayes—300; Syndic du bayou St Jean—$300; les trois Commissaires de police—900 chacun par an, soit $2,700; Commissaire du marché aux légumes—$600; Commissaire de la halle aux viandes—$600; Commissaire du marché Treme—$600; deux gardiens de ponts sur le Canal Carondelet—$25 chacun par mois, soit $600 pour les deux; Médecin de la garde de police—$300; Gardien de la garde de police—$800; députe-gardien de la maison de travail—$600; portier du Conseil—$100; Jardinier—$4-0; Comptable du Recorder—$600; Surveillant des charrettes—$600; Surveillant des travaux—$600; Gardien du dépôt—$600; trois Surveillans des enclaves en chaînes, les Surveillants—$40 par mois, second et troisième Surveillans—$30 par mois, soit $1200 par an; Capitaine de la garde de nuit—$1800; 1er lieutenant—$1000; 2e lieutenant—$700, trois Sergents—$50 par mois chacun, soit $1800, neuf Caporaux—$45 par mois chacun, soit $1,890 par an, vingt-deux agens pour la perce du jour—$10 par mois chacun, soit $2,640, soixante-huit watchmen—$40 par mois chacun, soit $32,640; Collecteur de Taxes sur les marchands, etc.—2 1/2 pour cent de commission et $200 de salaire; Collecteur de taxes sur cabarets, etc.—2 1/2 pour cent de commission et $200 de salaire; Collecteur de droits de levée sur navires, etc.—2 1/2 pour cent de commission et $200 de salaire; Collecteur de droits de levée sur bateaux à vapeur—2 1/2 pour cent de commission et pas de salaire.

Le Conseil s'ajourne. Une réunion de nouveau mardi prochain pour nommer les employés municipaux.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle nous a transmis samedi les journaux français apportés par le *Cambria* et hier la correspondance venue par le *Canada*. Nous avons pusé de préférence dans nos dernières lignes. Nos dates de Paris vont jusqu'au 18 avril.

THÉATRE D'ORLEANS.—La direction pour faire droit à la demande d'un grand nombre d'abonnés s'est décidée à donner demain, malgré la fatigue des artistes, une nouvelle et dernière représentation de *l'Prophète*. La salle sera comble comme elle l'a été samedi dernier.

M. Weiss.—Une liste de souscription en faveur de cette malheureuse victime de l'explosion du *Louisiana* est ouverte au bureau de location du théâtre d'Orléans. M. Davis s'offrit avec empressement de s'en charger et il recevra toutes les dons que l'on voudra bien offrir à l'infortuné Weiss.

GAZAS.—Le vapeur Galveston arrive hier, nous a apporté des journaux de la ville de ce nom jusqu'au 9 courant.

La fièvre du Brazos a dans une dernière partie de vingt jours, mais on fièvre a recommencé à monter peu après et a hauché sévères en plusieurs endroits.

Les planteurs de l'Ouest du Texas ont replanté le coton que les dernières gelées avaient tué.

On a découvert un filon d'or dans le voisinage de Victoria.

PERSONNES DANS LE DÉSERT.—On a reçu à St-Louis des nouvelles de quelques émigrants Californiens qui s'étaient égarés dans les solitudes de l'Ouest en se rendant à San Francisco. Ils étaient au nombre de six. Ils ont erré pendant quatre mois et demi et ont enfin atteint les rives de l'Océan Pacifique à quatre cents milles au sud de San Francisco. Les chevaux, les mulets et les vaches qu'ils avaient, sont morts successivement et leurs cadavres ont servi pendant trois mois à nourrir ces malheureux enfans qui s'en disputaient même les entrailles. Ces derniers sont restés sans eau pendant six jours et leurs souffrances ont été alors si atroces que quatre d'entre eux ont succombé à la rage de la faim et de la soif.

AUX EDITEURS.

Messieurs,

Bien que vous ayez déjà appelé l'attention du public sur l'affreuse position de M. Wood, il ne sera peut-être pas inutile de revenir sur ce sujet. Le malheur arriva à M. Wood l'est d'une nature très-spéciale, les personnes les plus indifférentes ne peuvent guère rester froides à ses douleurs. Il n'agit donc, non pas d'éveiller l'esprit de charité et bienfaisance du public Louisianais, mais de donner la plus grande publicité possible à l'appel que M. Wood vous fait aux commerçons. Nous pensons que le plus sûr moyen d'atteindre ce but, est de s'adresser collectivement aux divers organes de la presse Louisianaise, les prions de faire appel à leurs lecteurs et d'ouvrir, à leur bureau respectif, une liste de souscription.

Nous avons entendu parler d'un concert qu'on se propose d'organiser en faveur de la malheureuse victime de l'explosion du *Louisiana*: c'est la une idée heureuse et bien facile à mettre à exécution, quand on sait avec quel empressement les artistes, dont le cœur ne cède en rien au talent, prêtent habituellement leur concours à toute œuvre de charité.

A l'heure qu'il est, M. Wood, privé de tout moyen de gagner sa vie, n'a d'autre ressource que la charité publique. C'est un devoir sacré pour la société d'adopter un de ses membres qui un accident déplorable a mis hors d'état de travailler. S'il venait à mourir de faim, sa mort ne serait plus un de ces événements ordinaires qu'on déplore, mais dont on se console en les attribuant au cours naturel des choses, ce serait un crime de la société. Que chacun porte donc son obole, et que la honte de donner peu, ne fasse pas reculer devant une bonne œuvre. Nombreux sont *les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières*.

UN ABONNÉ.

CITY OF GLASGOW.—Ce steamer est arrivé le 3 courant à New-York. C'est son premier voyage. Il avait à bord cent trente passagers. Le *City of Glasgow* a été assailli par une forte bourrasque à sa sortie du port et a dû lutter contre les éléments jusqu'à son arrivée à New-York.

NOMINATION DIPLOMATIQUE.—Le bruit court à Washington que l'honorable GEORGE FOLSOM, de New-York, a été nommé ministre à la Haye.

INCENDIE.—Le pont de la ville d'Elmyra, Etat de New-York, a été détruit par un incendie le 1er de ce mois, ainsi que deux magasins situés à chaque extrémité du pont. La perte est evaluée à $50,000. On attribue cet incendie à la mitraillade.

Un autre incendie a éclaté le même jour à Gosport, Etat de la Virginie, et a réduit en cendres trente maisons en bois dont la valeur totale s'élevait à $20,000.

CONSUL.—Le Président des Etats-Unis a reconnu officiellement CHARLES HUNT comme consul de Belgique à St-Louis.

CONNECTICUT.—Les journaux de cet Etat rendent le message du gouverneur Leymour. Ce document se fait remarquer par sa brièveté. Les dépenses du Connecticut sont d'environ $122,000; elles excèdent les recettes de $10,000. Le gouverneur Leymour ne touche qu'en passant et d'une manière confiante à la question de l'esclavage. Le différend éclaté, dit-il, entre le Nord et le Sud, à propos de l'acquisition des territoires, *qui sont le bien commun de tout le peuple de l'Union*, est à la veille d'être réglé à la satisfaction de tout le monde.

NOUVELLES MARITIMES.—La frégate *Raritan* faisant partie de l'escadre des côtes a été rappellée et se dispose à appareiller prochainement, pour une de nos stations dans les mers de l'Europe.

RIO JANEIRO.—Par un arrivage de Rio Janeiro nous avons des nouvelles de cette ville jusqu'au 19 mars. Elles n'offrent aucune importance.

CATASTROPHE DU PONT D'ANGERS.

M. le ministre de la guerre a porté à la tribune la nouvelle d'un affreux malheur qui vient d'avoir le passage à Angers d'un bataillon de la 11e léger, se rendant en Afrique.

C'est l'*Ecnement* qui donne les détails les plus complets sur cette douloureuse catastrophe. Nous reproduisons ses correspondances.

On écrit d'Angers, 10 avril, à ce journal:

"Une effroyable catastrophe vient de porter le deuil et la désolation dans la ville d'Angers. Le pont en fil de fer, jeté sur le Maine, s'est rompu sous le poids d'un bataillon du 11e léger, qu'il traversait.

"Ce régiment, mis à l'index de l'armée à cause de ses opinions démocratiques, et qui pour cette cause, est envoyé en Afrique, avait déjà eu deux bataillons de passage à Angers. On avait cru devoir les consigner, et cette consigne avait donné lieu aux bruits ridicules de révolte, dont certains journaux blancs de la localité se sont fait l'interprète.

"Aussi, dans la crainte de manifestations tout à fait imaginaires, on résolut de ne pas faire passer le bataillon par le pont de pierre jusque au cœur de la ville, et aboutissant à des rues fréquentes. Des sergens-de-ville furent envoyés au devant de la troupe pour leur indiquer le passage du pont de fil de fer et pour éloigner les curieux.

"Maintenant, est-ce oubli de la part du lieutenant-colonel, ou bien avait-il reçu l'ordre de masser ses troupes le plus possible? (Je crois que le pas fut rompu). Quoqu'il en soit, le bataillon entra sur le pont absolument comme s'il était sur une route ordinaire, et, en quelques instans, 700 hommes le chargèrent; et vous savez qu'une seule compagnie doit s'engager entre les deux piles d'un pont suspendu.

"Les sapeurs, les tambours, et une partie de la musique avaient dépassé le pont, lorsqu'un craquement épouvantable se fit entendre; les deux colonnes de la pile nord se détachèrent de leurs bases, et tombèrent dans le Maine, en entraînant les malheureux soldats qui venaient à peine de poser le pied sur le pont. Tous les soldats se renversèrent en arrière, les uns sur les autres s'enfoncèrent avec leurs baïonnettes, et tout disparut.

"On s'occupa immédiatement de tous les moyens de sauvetage dont on pouvait disposer; mais le vent, excessivement violent, rendait la rivière très houleuse et le sauvetage très difficile. Beaucoup de militaires furent sauvés, mais la plupart étaient blessés, soit de leur chute, soit des baïonnettes de leurs camarades. Beaucoup aussi ne reparurent plus; on en estime en ce moment le nombre de deux à *trois cents*; mais je crois ce chiffre exagéré au tiers de la moitié.

"Je n'entreprendrai pas de vous dépeindre le tableau de désolation que présentait le bord du Maine, il ne vous repeter les épithètes que le peuple adresse à ceux dont la funeste négligence avait causé un aussi affreux événement.

"Je vous écris en grande hâte, sous le poids d'une émotion encore trop profonde pour vous en donner des détails certains et vous rendre d'une manière bien exacte les divers incidens de cette scène de désolation; mais avant de fermer ma lettre, permettez-moi de joindre ma voix à celle du public, et de demander une enquête sévère dont le résultat fera sans doute connaître celui dont les ordres ont pu causer un aussi fatal événement."

Une lettre reçue par l'un de nos représentans donne les autres détails que voici:

"Quel horrible malheur! le pont de la Basse-Chaîne s'est rompu sous le bataillon du 11e léger. 5 compagnies de 117 hommes ont été englouties, et plus de 300 hommes sont à jamais perdus. Plus des enfans des femmes qui accompagnaient la musique. Il n'y avait pas 10 minutes qu'un escadron de hussards était passé.

"Le docteur Adolphe Lachèse, qui était du nombre des médecins accourus sur le lieu du sinistre, a soigné un grand nombre de ces noyés, mais personne n'a pu sauver un.

"La ville est dans la consternation.

"Le bataillon consigné, qui marchait en tête du régiment, a été sauvé, mais il a de très cruelles angoisses.

"Le chef de bataillon n'a pas reparu."

Enfin on lit dans une troisième lettre:

"Il était une heure de l'après-midi, un bataillon du 11e léger, fort de 600 hommes, et venant d'arriver à Angers, jusque en ce, ce corps de troupes, marchant en colonne serrée, se disposait à traverser la rivière du Maine sur la passerelle dite de la Basse-Chaîne, et que en avait de la ville, quand le pont, au passage du point, s'avançant vers l'avant-garde, engagea le chef du corps à rompre le pas et à marcher par sections à 25 pas de distance. Cet ordre fut pas suivi. La tête du bataillon, en quelques instants, fut sur le pont, entendit tout à coup un craquement horrible, et l'instant même 4 bataillons disparurent.

"Vous dire les efforts et le dévouement de notre population angevine, est chose impossible. Un ride des hommes, de parentes marinières, qui, dit-on, sauvèrent 10, 15 et 20 hommes, ont été solidaires. Beaucoup des malheureux, parmi ceux qui étaient noyés, sont dans un nombre, qui est considérable."

"Le médecin est monté un zèle à la hauteur des circonstances.

"A l'heure qu'il est, 6 heures du soir, on compte 22 morts, 27 blessés."

ITALIE.

RETOUR DE PIE IX A ROME.

Voici le texte de la dépêche qui annonce le retour de Pie IX à Rome:

"Rome, le 13 avril.

"Le pape est entré à Rome, hier soir, à quatre heures. Il a été reçu avec les plus vives acclamations. Toute la ville a été illuminée le soir."

On lit dans un supplément du *Journal de Rome* du 7 avril.

"S. S. Notre Seigneur le pape Pie IX est arrivé heureusement à la frontière de Rome, hier, à quatre heures après-midi.

"Il avait dans sa voiture, S. M. le roi des Deux-Siciles, et S. A. R. le prince héréditaire.

"S. A. R. Pinlani don Sébastien suivait dans une autre voiture. S. A. R. le duc de Toscane, qui était parti de Naples en même temps, s'est arrêté à Gaëte ou il devait s'embarquer pour la Toscane.

"Au moment de toucher la frontière, le saint-père a approché du trône le roi souverain des Deux-Siciles, et il a scellé avec cette émotion, que les assistans n'ont pu retenir leurs larmes.

"L'émotion était telle, qu'elle a déjà été Mgr le commissaire pontifical à Armodibjère de la province de Marittima et Campagna, qui était rendu la veur les conseillers provinciaux de la légation de Velletri, et une députation de la ville de Terracine, de prononcer un discours approprié à cet heureux événement.

"Le saint-père a poursuivi son voyage, accompagné des E. et R. cardinaux Antonelli, premier secrétaire d'Etat; Dupont, archevêque de Bourges; Gardinali, nonce apostolique à Naples et de toute la cour pontificale.

"Arrivé à Terracine au milieu des détenations de l'artillerie et des acclamations du peuple, il se dirigea vers un arc de triomphe sur lequel le peuple avait placé un consul municipale, en signe de soumission, en cas de la ville.

"Sa Sainteté se rendit à une église voisine, à la porte de laquelle elle fut reçue par S. E. M. le cardinal Antonelli prêtant de la succès congrégation des indulgences et des S.S. reliques, qui l'avaient précédée de quelques heures.

"Le saint père a reçu la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par Mgr Areteni-Bolini, évêque de Terracine, et s'est rendu au palais camerat."

On lit dans le *Tempo* de Naples, du 6:

"Le corps diplomatique, accrédité près S. M. le roi de Naples s'est rendu à Portici, pour offrir au souverain partie l'expression de son respect, et lui exprimer ses vœux pour son voyage. Mgr le nonce apostolique, interprète du corps diplomatique, a prononcé un discours, auquel le saint-père a répondu avec l'affectueuse mansuétude qui lui est naturelle.

"M. de Rayneval, ministre de France à Naples, partira demain au point du jour, pour se rendre aux frontières du royaume et la présenter au saint-père l'hommage de son respect.

"Une partie du corps diplomatique adressé à Sa Sainteté, a précédé son départ, et les représentans de l'Autriche, de la Russie, de l'Espagne, de la Bavière, du Piémont et de la Toscane partiront le 8, 9 et 10. Les représentans du Portugal, du Brésil, du Mexique, de l'Equateur et du Chili sont déjà partis."

ALLEMAGNE.

PRUSSE.—*Berlin*, 16 avril:

"Le roi vient de nommer le général-major de Boïn commandant de Berlin, en remplacement des services qu'il a rendus dans les fonctions qu'il vient de quitter. On craint des événemens graves dans les duchés. On a parlé à la Bourse que la Russie y interviendrait dans un mois, et qu'elle enverrait des forces suffisantes dans le Schleswig, pour maintenir les droits héréditaires du roi de Danemark.

M. Seiffer, consul-général de Prusse à Mexico, va revenir en congé. On dit qu'il entrera dans le ministère de l'intérieur pour prendre la direction de la police générale, qu'il administrait sous le ministère Rochow. Le commandeur de légation Balan, qui avait été nommé au poste d'ambassadeur à Rio-Janeiro, a refusé de s'y rendre. M. Ronnie, qui représentait jusqu'ici la Prusse à Washington, séjourne depuis quelques jours ici. M. de Wildenbruch, ci-devant consul-général prussien pour l'Egypte et la Syrie, sera appelé à la direction de l'entreprise commerciale que le gouvernement va fonder pour le commerce du Levant."

"Les difficultés de la question des duchés sont loin de s'aplanir. Depuis que le cabinet de Vienne, en suivant l'impulsion de la Russie, menace l'Allemagne de prendre fait et cause pour les intérêts du Danemark, les négociateurs danois persistent plus que jamais dans leurs prétentions. D'un autre côté, il n'est pas probable que les duchés se soumettent de bon gré aux conditions que la diète provisoire qui doit régler leurs destinées prochaines.

"Il est vrai que tous les clubs et sociétés démocratiques de Berlin se sont dissous de fait depuis la promulgation de la nouvelle loi sur le droit de réunion; mais l'organisation de ces associations était telle, que leurs membres continuent à entretenir leurs rapports anciens. La nouvelle loi des clubs ne remplit point son but.

"Il y a quelque temps que le gouvernement s'occupe d'un vaste projet pour l'amélioration et le défrichement des terres incultes; ce projet sera soumis à la discussion du congrès d'agriculture qui se réunira ici le 24 mai."

SCHLESWIG-HOLSTEIN—*Kiel*, 7 avril—On écrit à la *Boersen-Halle*:

"Il paraît qu'une députation de deux personnes, dont le comte Otto Rantzau, ex-ministre danois à Saint-Pétersbourg, est partie pour Copenhague, pour poser les préliminaires d'une tentative de négociation directe.

"On prétend que pendant cette tentative, l'armée du Schleswig-Holstein doit être concentrée sur l'Eider, afin de le franchir en cas de refus de la part du cabinet de Copenhague. Interrogé sur le point de savoir s'il conduirait les troupes au-delà de l'Eider, le général Bonin aurait répondu négativement. De là son remplacement dans le commandement en chef.

"Son successeur, le général Willisen, est arrivé ici hier soir."

AUTRICHE.—*Vienne*, 10 avril—On écrit à la *Gazette de Breslau*:

"Le voyage du général Hess fait naître toutes sortes de bruits plus inquiétans les uns que les autres. Il est certain qu'en passant par Olmutz, il a laissé les ordres nécessaires pour l'établissement d'un camp considérable dans la vallée de Hannsch.

"Il n'est ensuite rendu à la frontière prussienne en prenant à Troppau, à Jœgerndorf et à Johannisberg des dispositions annonçant de grands mouvemens militaires. En Bohême, il a donné l'ordre de concentrer les troupes entre Teischen et Topplitz, et y a laissé l'ordre de nombreuses cartes stratégiques des Etats de l'Allemagne septentrionale.

"On parle de l'entrée dans le corps d'Olmutz de plusieurs corps d'armée russes, tandis que toute la frontière serait occupée par des troupes autrichiennes. Quelques personnes prétendent avec quelque certitude que le général Hess doit se rendre à Berlin en qualité de colonne de la Diète, et des militaires s'abandonnant au déshonneur dans les perfides extrémités des démagogues. Cette scène de fraternité, empreinte sans doute aux douloureux souvenirs des saturnales de février, a pour inscription:

"A bas les armes, entre frères plus de sang, plus de larmes."

"Ce n'est pas seulement une provocation, c'est un outrage à l'adresse de l'armée.

"Le général en chef signale cette grossière manœuvre à l'attention des chefs de corps et au bon sens de la troupe; il ne doute pas qu'elle ne soit accueillie avec une indignation unanime, et dans le cas où les partisans de cette lithographie se présenteraient aux troupes, il enjoint et il ordonne même, au besoin, qu'ils soient chassés à coups de bâton."

LA LOI DE DÉPORTATION.

Le cœur du peuple est souvent le plus beau code de morale et de justice, car il est le miroir qui réfléchit le plus fidèlement la pensée de Dieu et l'inspiration de la nature. C'est le peuple qui, le lendemain de la révolution, brisa de sa main victorieuse l'échafaud politique. Son premier acte de souveraineté fut un acte de conciliation et de sagesse. Quelques jours après, lorsque MM. de Lamartine et Louis Blanc rédigèrent l'immortel décret qui écartait du bercau de la République la parole sanglante de la terreur de 93, ils ne firent que traduire, dans un beau langage, le sentiment sublime qui avait jailli spontanément de l'ame du peuple comme un écho de l'Evangile dans la démocratie.

Eh bien! nous disons avec le peuple souverain que d'indignation, cette dot de la République est deja menacée. Il n'y avait pas moyen de relever l'échafaud politique. L'article 5 de la Constitution en rétablit la forme et le prétexte, pour qu'il soit possible de laisser passer la hache du bourreau à travers les murailles toujours larges des interprétations judaïques. Non! ce n'est pas par le bourreau qu'on donnera la mort! C'est par le climat; c'est par le désert; c'est par l'isolement; c'est par le manque d'air et de respiration: c'est par la rupture du condamné avec les affections de la vie sociale; c'est par la torture de l'isolement et de la solitude étrangère; c'est par la cruauté d'une détention perpétuelle; à quatre mille lieues de la France; c'est enfin par le bannissement même de l'Espérance, cette sœur de charité au visage céleste, qu'aucune tyrannie n'a jamais banni, et que les malheureux déportés verront s'éloigner d'eux avec le rivage de la patrie!

La loi de déportation, dont la discussion a commencé aujourd'hui, qu'est-elle, en effet, autre chose que le rétablissement hypocrite et détourné de la peine de mort? N'est-ce donc pas la mort que ce régime,—non cette mort prompte dont l'horreur est rachetée par l'assistance fraternelle qui agrandit la douleur en faisant du trépassant une victime, et en ennoblissant la vie matérielle vas'éteindre, et qui élève l'ame de la victime sous la main d'un prêtre au moment où sa tête s'incline sous la main d'un bourreau;—mais cette mort lente, cruelle, et sans consolation que de correspondances dépendant avant d'envelopper dans le linceul! N'est-ce pas la mort, que cet adieu éternel à son pays et à sa famille? N'est-ce pas la mort, cette nuit de tombeau dans laquelle on va ensevelir un homme vivant dans un désert? N'est-ce pas la mort que ce climat brûlant sous lequel les indigènes eux-mêmes ne peuvent vivre et qui suffit à lui seul à consumer dans un mois? N'est-ce pas la mort, enfin, que cette servitude absolue sous un gouvernement qui ne retient qu'aucun regard n'embarrasse, qu'aucune loi n'accuse, et qui, s'il est vrai, peut torturer ses victimes sans que la plume puisse s'emparer et la justice s'indigner?

Voilà votre loi de déportation! C'est, selon l'expression de M. Pierre Leroux, *la guillotine sèche*. Avec cette loi, on a voulu éviter la sanction d'une Assemblée française, l'article 5 de la Constitution serait esquivé. Ce serait encore une ruse avec la loi, comme disait M. Jules Favre. Mais cette loi sera une ruse plus odieuse, car la trame serait tachée de sang.

Presse.

GRECE.

ATHÈNES, 7 avril—On écrit à la *Gazette d'Augsbourg*:

"Le vapeur de Marseille a apporte une lettre adressée à notre cabinet par M. Tricoupi, notre ambassadeur à Paris. M. Tricoupi parle d'une troisième note russe, datée de Saint-Petersbourg le 25 février, et dont M. Kisselleff lui a donné lecture.

"Dans cette troisième note, le gouvernement russe persiste à demander que tous les vaisseaux capturés soient rendus, que le différend anglais-grec devienne l'objet d'une enquête conférence, et qu'enfin la Grèce soit indemnisée de la plus-value des vaisseaux enlevés, relativement aux exigences de l'Angleterre.

"M. Gros n'obtenait pas ces trois concessions, le gouvernement russe ne pourrait reconnaître les effets de sa médiation.

"M. Tricoupi assure que le gouvernement français a adopté les bases posées par la Russie."

—*Dépêche télégraphique de Trieste adressée à la rédaction de l'Indépendance Belge*:

"Toutes les conférences sont restées sans succès. Le roi Othon est inflexible. Des bruits de crise ministérielle s'accréditent. On annonce d'importantes modifications dans le personnel administratif.

"La situation du pays devient alarmante.

"Des bandes de malfaiteurs infestent l'isthme de Corinthe."

RUSSIE.

KALISCH, 5 avril—On écrit aux *Feuilles constitutionnelles* de la Bohême:

"Les divisions de réserve des trois corps d'infanterie russe qui sont en Pologne ont reçu sur le pied de guerre. On construit des barraques en bois le long des frontières; la Russie se trouvant en délicatesse diplomatique avec la nation de l'Europe, cette mesure n'en eut pas dû étonner."

ESPAGNE.

MADRID, 4 avril—On lit dans le *Heraldo*:

"Un correspondant que le *Times* a à Paris, et qui paraît s'occuper beaucoup des affaires d'Espagne, a écrit dernièrement à ce journal des lettres où il assure que la mission confiée au comte de Mirasol a pour objet de vendre l'île de Cuba aux Etats-Unis, dans le cas où le général trouverait que ce désir a prévalu dans l'opinion publique.

"Comme cette nouvelle commence à se généraliser en Angleterre, nous devons la démentir une fois pour toutes de la manière la plus formelle. Il est faux que de pareilles instructions aient été données au comte de Mirasol, et d'un autre côté, non seulement nos lois prohibent toute cession ou vente de territoires appartenant à la monarchie, mais le gouvernement actuel, comme tous les gouvernemens espagnols, sera toujours disposé à faire les plus grands sacrifices et les plus grands efforts pour défendre l'île de Cuba ainsi contre toute espèce d'agression extérieure, que contre toute tentative intérieure qui tendrait à la séparer de la métropole.

On lit dans une correspondance de Madrid:

"Ces jours derniers, le conseil royal a adopté les conclusions du rapport qui lui avait été présenté pour demander la restitution au prince de la Paix des biens qui lui avaient été confisqués à l'époque où il sortit d'Espagne, et dont il était encore privé. Le conseil a décidé à l'unanimité que ces biens seraient rendus dans la forme indiquée par la commission de jurisconsultes nommée il y a trois ans. Il paraît que le prince Godoï Paix se trouve en ce moment à Paris. Il jouit d'une grande faveur auprès de la famille jusqu'en 1832, époque de sa rentrée en France.

"Si nous en croyons la *Patrie*, l'Union électorale aurait abandonné la candidature de M. Ferland Foy et adopté celle de M. Leclerc, mise en avant, depuis deux jours, par plusieurs journaux.

—On lit dans l'*Evènement*:

"On n'est vivement entretenu dans les couloirs d'une nouvelle très grave, et que nous donnons sous toutes réserves. Il paraîtrait qu'un bataillon du régiment de ligne, en garnison à Angers, serait révolté, aux cris de: Vive la République démocratique!

"Un ordre, parti par le télégraphe, a cassé tous les officiers et dissous le bataillon."

"On écrit de Cowes, le 6 avril:

"Le bateau-pilote le *Phœnix* est entré ici la nuit dernière avec le capitaine, l'équipage et les passagers du brick américain le *Lincoln*. Le *Lincoln*, parti de Boston pour la Californie le 29 janvier dernier, a été frappé de la foudre dans la journée du 2 mars, par le 25e de long. O. Après quatre jours d'efforts impuissans pour se rendre maître du feu, l'équipage fut obligé de l'abandonner. Le *Lincoln* a été incendié le 4 courant."

—On lit dans le *Times*:

"Le canal de Bristol a été samedi dernier témoin d'une trombe, phénomène qui se produit rarement dans cette latitude. Un brick de 118 tonneaux, allant de Londres à Bristol, remontait le canal quand, à environ douze milles de Padstow, il fut assailli par une trombe qui rasa ses mâts, son beaupré, et balaya tout ce qui se trouvait sur le pont. Des navires qui se trouvaient à moins d'un demi-mille du brick aient maltraité n'ont éprouvé aucun danger."

—On lit dans l'*Ami de la religion*:

"Le clergé de France vient de voir entrer dans ses rangs un de ses jeunes savans et voyageurs les plus distingués, Eugène Boré, connu par ses voyages en Orient et par son dévoûment apostolique. Le jours de Samedi-Saint, M. Eugène Boré a été ordonné prêtre à Constantinople; il appartient maintenant à la communauté des Lazaristes de Saint-Vincent-de-Paule. M. Boré doit prochainement rentrer en France."

—On lit dans la *Patrie*:

"Hier mardi, 16 avril, au moment où le général de Castellane, après avoir passé en revue, sur la place du Chardonnet, la garde nationale, l'école cavalerie et un bataillon du 11e léger de passage à Saumur, se disposait à haranguer les troupes, une poignée de perturbateurs qui couvrait la voix à plusieurs reprises.

"Des intimations au silence leur ont été faites inutilement par des agens de police. Alors il a fallu recourir aux sommations légales et le rassemblement a été dissous par les sergens-de-ville.

"Le calme a été rétabli dans la ville. Une instruction est commencée."

—Voici ce qui a été la aux troupes de la garnison de Paris, lundi, hier, et aujourd'hui mercredi:

"Une lithographie infâme est, dit-on, distribuée gratuitement aux soldats de la garnison; elle représente des armes brisées et renversées au pied de la colonne de la Bastille, et des militaires s'abandonnant au déshonneur dans les perfides extrémités des démagogues. Cette scène de fraternité, empreinte sans doute aux douloureux souvenirs des saturnales de février, a pour inscription:

"A bas les armes, entre frères plus de sang, plus de larmes."

"Ce n'est pas seulement une provocation, c'est un outrage à l'adresse de l'armée.

"Le général en chef signale cette grossière manœuvre à l'attention des chefs de corps et au bon sens de la troupe; il ne doute pas qu'elle ne soit accueillie avec une indignation unanime, et dans le cas où les partisans de cette lithographie se présenteraient aux troupes, il enjoint et il ordonne même, au besoin, qu'ils soient chassés à coups de bâton."

PORTS ETRANGERS.

Navires arrivés à la Nouvelle-Orléans.

Gravesend, 7 avril—Mary Spalding, de la Nile-Orléans, p. Cunningham, Hogg, do.

Liverpool, 5 avril—Ann Rankin, Green, Harkness, Philadelphie, p. Montague, Mobile, Pierce, Phœnix, Henry, Jos Badger, Sheffield, Mercedes, Isaac, 7, Wambler, Wentcott, Alabama, Miller; Rebecca, Hughes, Montauk, Mathews, Fredericksburg, Mawell, v. Lord Wellington, Winsley; Lincoln Irving, Bell Rock, Pendleton, 14, Robert, Beaucleig, et Elizabeth, Harvey, 15, H M Boddy, Alexander, et Atlas, Homan, 17, Rockaway, Bosworth, 19, California, Lawson.

Marseille, 1er avril—Cairo, Kinson, Hawarrow, Thurgi, 30 mars, American, 1er avril, Parto, Kinsey, 3, Behemet Ali.

Bordeaux, 7 avril—Ohio, Brunsdall et le Caffee, 13, Mathilde, Fouchard.

Havre, 8—Anna, Gilles, 7, Metaka, French; 11, Antagonist.

Boston, 1er—Fashion, Travers.

A la hauteur de Portland, 7—Lorenzo, Thomas.

Queenstown, 9—Sophia McZanze, Young, 17, Caroline, Rodgers.

Gottenburg, 4 avril—Martinas.

Cuxhaven, 16 avril—Leontine.

Mobile, 12—Ocean Wave, Thompson.

Cowes 7 avril—Pauline.

Brême, 4—Columbia, Gerrken.

Londres, 10—Adeline, Pike.

LISTE DES NAVIRES

En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Athène Chase, parti le 31 mars

BORDEAUX.

Navire E. J. Whitney, Dyer, partie le 26 mars
Navire Emma Watts, Watts, partie le 31 mars
Navire Oscar, Labori, chargeant le 20 mars
Navire Radius Morris, chargeant le 20 mars
Navire Fraternal,

MARSEILLE.

Navire Cesare, Grandidier, partie le 5 avril
Navire Maria-Rosa, Fiorentino, en charge le 1 avril

GÊNES.

Navire Geo Stevens, Robinson, à la hauteur de Falmouth le 31 mars

LIVERPOOL.

Navire Sea Lion, Dyer, partie le 15 avril

SYDNEY.

Navire Eliza Snell, Sayers, partie le 21 mars
Navire Robinsonia, Baker, partie le 22 mars et touche à Bonne le 8 avril
Navire Wallace, Phinney, partie le 7 avril

MESSINE.

Navire Hogenes, Day, partie le 26 mars et touche à Palermo le 3 avril
Barque Wm H Harris, Cole, chargeant le 30 fév

PALERME.

Barque John Carter, Sutton, partie le 16 mars
Barque Nettie Kenrick, partant sous le 22 mars
Barque Frank, Cruche, partie le 22 mars
Barque Frank, Cruche, touche à Gibraltar le 12 avril

MALAGA.

Navire Emperador, partie le 13 mars

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

(DE LIVERPOOL)

Navarin, pour New-York, le 27 Avr.

(PAR LE HAVRE)

Niagara, de New-York, le 22 Mai.

PRUNES EN POBANS— 36 douzaines pobans prunes sèches, en débarquement du navire James Powell, à vendre par

BERNARD TURPIN,
30, rue de la Vieille-Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Ex navigatus, de différentes marques, reçus par le Milnadon et le Pierre Soule, à vendre par

BERNARD TURPIN,
13 mai—3 30, rue de la Vieille-Levée.

CHAUX—500 barils chaux fraiche des carrières du Cap Girardeau, en débarquement du steamer Sultana, à vendre par

P. H. MONSSEAUX,
10 mai—36 216, rue St Louis

PENSION ET RESTAURAT

A la Baie St-Louis.

Tenu par François Musso.

L'ETABLISSEMENT ci-dessus vient d'être ouvert dans la propriété de M. Bentz, à un lieu du Bay St Louis, offrant toutes les commodités pour les familles, et les amateurs de bonne chère pourront à toute heure du jour ou de la nuit se faire servir, et trouver des rafraichissemens dans la salle du restaurat, à des prix modérés. La cuisine sera tenue par un cuisinier français.

7 mai—15C

Bureau de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche.

No 67, rue de Chartres.

LE soussigné avertit nos actionnaires, que le Bureau ci-dessus est ouvert tous les jours de 10 heures à 2 heures.

7 mai. JOSEPH MAY, Secrétaire.

A vendre à l'amiable.

Un nègre devant quitter la Nouvelle-Orléans désire vendre.

TROIS MAISONS, dont deux se trouvent bâtées rue St Pierre, entre Bourgogne et Dauphine, portant les Nos 139 et 143. Les maisons ont quatre appartemens, cuisine dans la cour, citernes, puits, &c., et sont assurées jusqu'au mois d'avril 1851.

La troisième maison est située à l'encoignure du Dauphine et de l'Allée, cuisine haute, water-mark, et cette propriété est également assurée jusqu'au mois d'avril 1851.

Les personnes qui voudraient les visiter peuvent le faire en s'adressant à M. Philippe Avegno, et celle qui voudraient les acheter, peuvent en traiter avant le 15 du courant au soussigné.

EUGÈNE DEMARCHI,
7 mai—— Rue Moreau, 86.

LIQUIDATION

LA société existant sous la raison de commerce Tilton frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés prévenant les dames de la Nouvelle-Orléans et la campagne et le public en général, qu'il partir de ce jour il vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix coutant, en comptant d'un grand assortiment de marchandises françaises très-belles pour la saison, Choses et importées par un de ces messieurs venant d'arriver de France. Les dames sont instamment de venir visiter convaincu qu'elles y trouveront leur avantage.

TIBLIER FRÈRES,
Encoignure Dumaine et Chartres et origine Camp et Julie.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus tres délai.

M. C. Tisher, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer des affaires, offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même rédu